

CHARTRE D'ENGAGEMENT

**JEU, SET
& FÉMINISATION**



JEU, SET & FÉMINISATION



Cadre général

Cette année 2025, la Fédération Française de Tennis de Table a déclaré la féminisation comme la grande cause du ping, en en faisant une priorité incontournable.

Pour la saison 2023/2024, les féminines représentent seulement **20,5% des licenciées**, et **356 clubs n'ont pas de licenciées féminines**, ce qui souligne l'importance de renforcer la féminisation.

Dans cette philosophie, la Fédération a mis en place un **plan de féminisation/mixité**, conçu pour encourager la participation des femmes à tous les niveaux du tennis de table.

Dans ce cadre là, le **Tour de France des régions** représente une étape essentielle, en lien avec l'**Axe 1 : Sensibiliser à la mixité active et déconstruire les stéréotypes de genre.**

Ces rencontres sont l'occasion de :

- **Discuter** des actions spécifiques à chaque territoire
- **Identifier** les leviers d'amélioration ;
- **Renforcer** les liens entre les Ligues et la Fédération

Les engagements de cette charte visent à promouvoir la féminisation et la mixité, à définir des indicateurs de résultats, à mieux accompagner notre réseau fédéral et à faciliter la communication avec la fédération sur les actions mises en place.

LES ENGAGEMENTS

- 1 La ligue s'engage à réaliser un bilan sur la féminisation.**
En évaluant la participation des femmes à tous les niveaux, et dans les différents rôles.
- 2 La ligue s'engage à assurer un suivi régulier avec la Fédération.**
En mettant en place des indicateurs clairs, et à participer activement aux actions du plan de féminisation.
- 3 La ligue s'engage à développer la pratique féminine à tous les niveaux.**
Du niveau compétition, au niveau loisir, en mettant en place des initiatives adaptées.
- 4 La ligue s'engage à encourager la formation des femmes dans les métiers du sport.**
En collaboration avec les clubs, grâce aux formations de la Fédération, pour développer leurs compétences et leur présence.
- 5 La ligue s'engage à multiplier les initiatives de mentorat.**
Pour encourager les femmes à occuper des postes à responsabilité dans les clubs, avec l'objectifs d'atteindre la parité d'ici 2028.
- 6 La ligue s'engage à informer la Fédération sur les actions autour des féminines.**
En faisant un retour détaillé après chaque événement pour évaluer les résultats, partager les bonnes pratiques et identifier les axes.
- 7 La ligue s'engage à mettre en place une communication inclusive.**
En sensibilisant les clubs sur la féminisation.

Signature du Président(e) de la ligue ou de son/sa représentant(e) :

Signature du Président de la fédération ou son/sa représentant(e) :



ANNEXE

- 1 Le bilan**
Un bilan annuel sera réalisé pour analyser la participation des femmes en compétition, en loisir, et leur présence dans les rôles d'encadrantes, d'arbitrages et d'entraîneurs. Ce bilan reposera sur des données collectées via des enquêtes et des statistiques. Cela permettra de mesurer les progrès réalisés, d'identifier les points à améliorer et d'ajuster les actions pour favoriser la pratique féminine.
- 2 Le suivi**
Un suivi régulier sera assuré avec la Fédération, avec des indicateurs clairs pour mesurer les progrès. La ligue participera activement au plan de féminisation de la Fédération, en ajustant ses actions.
- 3 La pratique féminine**
La ligue développera des initiatives pour encourager la pratique féminine, aussi bien en compétition qu'en loisir. Cela inclura des compétitions féminines, des programmes de découverte et des événements adaptés, afin de rendre la pratique du sport plus accessible et attractive pour les femmes à tous les niveaux.
- 4 Les formations fédérales**
En partenariat avec les clubs, la ligue favorisera l'accès des femmes aux formations proposées par la Fédération. Cela inclura des formations d'arbitrage, d'encadrement et de dirigeante, afin de renforcer leur présence dans ces rôles clés et développer leurs compétences.
- 5 Le mentorat**
La ligue organisera des programmes de mentorat pour aider les femmes à accéder à des postes à responsabilité dans les clubs. L'objectif est de préparer la parité d'ici 2028 dans les territoires.
- 6 Les actions autour des féminines**
Après chaque action autour des féminines, un retour détaillé sera fourni à la Fédération pour analyser les résultats, identifier les points à améliorer, continuer à mieux accompagner, et partager les bonnes pratiques. Des recommandations concrètes seront formulées à la fin de chaque action pour garantir une amélioration continue.
- 7 La communication inclusive**
Des actions de communication inclusive seront mises en place pour sensibiliser les clubs sur les enjeux de la féminisation et la mixité. Cela comprendra des campagnes de sensibilisation pour encourager les clubs à favoriser la participation des femmes à tous les niveaux, conduire à une communication plus équitable en apportant une certaine diversité et une déconstruction stéréotypées.

